



Omnium NEDEY Classic by WinTour

24-25-26 Septembre 2026

Clôture des inscriptions : jeudi 17 septembre 2026 à 12h

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs et des épreuves professionnelles. Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.

ORGANISATEUR & LIEU

GOLF de PRUNEVILLE

Mervin ROCCHI

Ferme les Petits Bans

25 420 DAMPIERRE Sur le DOUBS

Site : <https://www.golf-pruneville.com/>

Tel : 03.81.98.11.77

Email : contact@golf-pruneville.com

Gestion Sportive

Win Tour

Stanislas CATURLA

Site : <https://www.wintourgolf.com/>

Tel : 07.81.14.82.39

Email : contact@wintourgolf.com

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Amateur : Épreuve ouverte à tous les joueurs licenciés à une fédération reconnue et répondant aux exigences des règles du Statut Amateur.

Limites d'index : 15,4 pour les messieurs et 18,4 pour les dames.

Tous les joueurs devront :

- Pour les majeurs : être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2024 ou 2025 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.
- Pour les mineurs : attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé spécial mineur disponible sur l'espace licencié. Un certificat médical de moins de 6 mois devra être fourni uniquement dans le cas où il n'aura pas été répondu négativement à toutes les questions.
- Pour les joueurs étrangers non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

Faute de quoi, l'inscription sera rejetée.

Professionnel : Être professionnel membre PGA France ou d'une PGA reconnue pour les joueurs pro internationaux, titulaire d'une catégorie sur un circuit professionnel, licencié ffgolf.

Être enseignant membre PGA France, quelle que soit la nationalité, titulaire du Brevet d'État 1 ou du Brevet d'État 2 ou du BP JEPS Golf, licencié ffgolf.

Tous les joueurs doivent avoir le **certificat médical d'aptitude à la pratique du golf en compétition, validé sur sa licence 2026.**



CHAMP DE JOUEURS

Le champ de joueurs est limité à 96.

Le nombre de participants professionnels sera limité à 58.

Le nombre de participants amateurs sera limité à 22.

Le nombre de participants amateurs membres sera limité à 16.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Participants amateurs :

- a) Amateurs Messieurs : 25
- b) Amateurs Dames : 10
- c) Invitations : 3

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs classés dans les 2000 premiers du WAGR, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur, puis de l'ordre des index.

La limite éventuelle d'index ne s'applique pas aux joueurs classés dans les 2000 premiers du WAGR ou aux joueurs classés dans le Mérite National Amateur

Participants professionnels :

- a) 30 professionnels dans l'ordre des catégories du Circuit Français 2026
- b) 20 professionnels dans l'ordre du Classement National édité le 07 septembre 2026 non exemptés par ailleurs.
- c) 8 invitations dont 3 pour la PGA Grand-Est et pour l'organisation.

Les listes des inscrits et d'attente seront consultables sur le site du golf au plus tard le jeudi 17 septembre 2026 et également sur le site suivant :

<https://www.wintourgolf.com/sinscrire/livescoring#/competition/5689037/players>

Si les champs de joueurs amateurs 1/ et/ou professionnels 2/ ne sont pas complétés, le Comité de l'épreuve se réserve le droit d'attribuer les spots vacants sous forme d'invitations [1/ b) & 2 c)] qui pourront être attribuées à des professionnels et/ou des amateurs sans distinction, dans la limite du champ de 96 joueurs.

FORME DE JEU

54 trous / Stroke play / 18 trous par jour.

Qualifications après 2 tours : les **35** premiers professionnels et ex aequo seront retenus pour disputer le dernier tour, les amateurs dans le cut sont comptés en plus.

Repères de jeu :

Marques blanches pour les professionnels et les amateurs Messieurs et Bleues pour les professionnelles et les amateurs Dames

En cas d'égalité à la première place à l'issue des 54 trous les joueurs seront départagés par un «play off» trou par trou (selon l'ordre des trous suivants 1-2-16-17-18) autant que de fois que nécessaire. En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif (départage sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trou du dernier tour, puis si l'égalité subsiste, trou par

trou en remontant), à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

ENGAGEMENTS

Inscription via le lien suivant :

<https://www.wintourgolf.com/sinscrire/livescoring#/competition/5689037/info>

Les inscriptions, accompagnées du règlement, doivent obligatoirement mentionner les informations suivantes :

- Nom et prénom ;
- Numéro de licence ;
- Numéro de téléphone portable.

Le dossier d'inscription doit être accompagné du droit d'engagement (paiement par chèque ou par virement bancaire) afin de valider votre inscription **avant le 17 septembre 2026 à 12h !**

Les journées d'entraînement sont prévues le mardi 22 septembre et mercredi 23 septembre 2026 uniquement l'après-midi. Les départs se feront sur réservation préalable auprès du golf.

Les droits d'engagements sont de :

Professionnels : 180€

Amateurs : 130€

Jeunes de 18 ans et moins (entre 2007 et après) et membres : 90€

FORAITS, ABANDONS, DISQUALIFICATION

Tout forfait devra être notifié au Comité de l'Épreuve par écrit (par email avec une adresse) au plus tard dimanche 20 septembre 18h. A l'exception d'une qualification tardive pour une épreuve d'un circuit supérieur, tout joueur déclarant forfait après cette date reste redevable du droit d'inscription, sauf cas de force majeure. Tout joueur n'ayant pas prévenu à l'avance de sa non- participation, quel que soit le stade de l'épreuve, pourra se voir refuser l'accès aux Grands Prix suivants. Un abandon au cours d'un tour conventionnel ou entre 2 tours ne sera considéré comme justifié qu'en cas d'accident ou maladie dûment constatée.

INTEMPERIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Dans le cas où le déroulement des épreuves serait perturbé par des intempéries ou toute autre circonstance exceptionnelle, les impératifs suivants doivent être respectés : Un tour commencé ne devrait pas être annulé mais repris ou continué lorsque les conditions le permettent, quitte à le repousser au jour suivant. Dans le cas où il est impossible de reporter au lendemain la conclusion du tour (dernier jour de l'épreuve), le classement définitif est établi en ne prenant en compte que le ou les tours joués dans leur intégralité. Si au terme de ce dernier jour, au moins un tour dans son intégralité n'a pas été joué, la compétition est annulée. Le dernier jour de l'épreuve, le Comité ne devrait pas reprendre un tour interrompu si celui-ci ne peut pas raisonnablement se terminer.

REMISE DES PRIX

Messieurs amateurs :

Les 3 premiers seront récompensés. La catégorie sera déterminée en fonction du power du WAGR (Cf Tableau d'équivalence dans le règlement du Mérite National Amateurs)

Dames amateurs :

Les 3 premières seront récompensées. La catégorie sera déterminée en fonction du power du WAGR (Cf Tableau d'équivalence dans le règlement du Mérite National Amateurs)

Messieurs et Dames professionnels :

Dotation : 30 000 € répartie suivant la grille établie (voir annexe). Les gains seront payés et envoyés par l'Association Sportive de Pruneville.

Conformément à la réglementation fiscale en vigueur, une retenue à la source de 15 % serait appliquée aux gains des professionnels non-résidents fiscaux en France. Cette retenue fera l'objet d'une déclaration des autorités fiscales françaises.

CADETS ET CHARIOTS

Cadets : en faire la demande lors de l'inscription.

20 chariots seront à disposition.

Compte tenu du nombre limité de chariots, nous vous incitons à prévoir votre chariot personnel

TABLEAU OFFICIEL

Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et/ou modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel. Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.

COMITE DE L'ÉPREUVE

Stanislas CATURLA - Directeur du Tournoi

Frédéric RUCKSTUHL – Arbitre du tournoi

Jacques GRANDGUILLAUME – Arbitre du tournoi

Mervin ROCCHI – Directeur du Golf de Pruneville

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieur à celui prévu.

ANNEXE

Prize Money : 30 000€	
1^{er}	4 350 €
2^{ème}	2 955 €
3^{ème}	1 920 €
4^{ème}	1 590 €
5^{ème}	1 440 €
6^{ème}	1 290 €
7^{ème}	1 140 €
8^{ème}	990 €
9^{ème}	840 €
10^{ème}	720 €
11^{ème}	666 €
12^{ème}	630 €
13^{ème}	597 €
14^{ème}	567 €
15^{ème}	540 €
16^{ème}	522 €
17^{ème}	507 €
18^{ème}	492 €
19^{ème}	477 €
20^{ème}	462 €
21^{ème}	453 €
22^{ème}	441 €
23^{ème}	429 €
24^{ème}	417 €
25^{ème}	405 €



26^{ème}	396 €
27^{ème}	387 €
28^{ème}	378 €
29^{ème}	369 €
30^{ème}	360 €
31^{ème}	354 €
32^{ème}	348 €
33^{ème}	342 €
34^{ème}	336 €
35^{ème}	330 €
Réserve	
36^{ème}	324 €
37^{ème}	318 €
38^{ème}	312 €
39^{ème}	306 €
40^{ème}	300 €